

FICHE PROGRAMME FORMATION 2024

Aller vers et réduction des risques, en lien avec les problématiques addictives
Lever les freins liés à la santé pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes en rupture et jeunes en situation de précarité, dans le cadre des dispositifs : CEJ-JR, PRIJ, Réussite Educative, en Ile-de-France

*Session de formation d'1 jour et demi, en distanciel via « Zoom »,
Jeudi 7 novembre et vendredi 8 novembre 2024*

Déployée par :



Financée par :



OBJECTIF STRATEGIQUE – FINALITE DE LA FORMATION

Lever les freins liés à la santé pour favoriser l'insertion socio-professionnelle des jeunes en rupture et jeunes en situation de précarité, dans le cadre des dispositifs : CEJ-JR - Contrat Engagement Jeunes-Jeunes en rupture¹, PRIJ², Réussite Educative³, en Ile-de-France.

OBJECTIF DE FORMATION⁴

Permettre aux professionnels d'assurer leurs missions « volet santé » dans le cadre du CEJ-JR, du PRIJ et de la Réussite Educative :

- Repérer les problématiques de santé rencontrées par un jeune
- Nouer des partenariats avec les différents types d'acteurs du soin et de prévention
- Accompagner vers une offre de soin et de prévention adaptée
- Suivre la prise en charge du jeune et la poursuite des soins, en coordination avec les acteurs impliqués et éviter toute rupture dans l'accompagnement des personnes
- Mener des actions d'aller vers en santé, de prévention santé, de réduction des risques en santé

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Resituer le rôle des professionnels des dispositifs CEJ-JR/PRIJ/Réussite Educative en lien avec la santé au regard des problématiques des jeunes en rupture, jeunes en situation de précarité
- Définir « substances psychoactives »
- Expliquer « addiction » avec ou sans substance
- Expliquer les usages
- Identifier les facteurs de risques – facteurs protecteurs
- Resituer le système de soin parmi tous les déterminants de la santé
- Identifier les signes d'alerte d'un usage problématique
- Identifier les outils existants - Repérage précoce et auto-évaluation des usages à risques
- Expliquer comment aborder la santé (démarche, posture, valeurs-principes)
- Aborder la problématique des addictions avec des « jeunes en rupture » (cycle de Prochaska)
- Expliquer « l'aller vers »
- Identifier les causes de la non-demande, du nonaccès aux dispositifs de soin et de prévention des populations en situation de vulnérabilité
- Expliquer « la réduction des risques et des dommages »
- Identifier les structures vers lesquelles orienter

¹ Gouvernement, Circulaire interministérielle du 22 avril 2022 relative à la mise en œuvre du contrat d'engagement pour les jeunes en rupture - https://travail-emploi.gouv.fr/IMG/pdf/circulaire_cej_jr.pdf

² Plan régional d'insertion pour la jeunesse (PRIJ) - <https://prij.fr/>

³ Programme de Réussite Educative <https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/programme-de-reussite-educative-35>

⁴ Dans le temps imparti, cette journée et demie de formation ne peut permettre d'atteindre à elle seule ces objectifs de formation. **Cette formation correspond à un premier niveau d'acquisition.**

CONTENUS

Intervenir dans une démarche « d'aller vers » en santé

- La « santé », les déterminants de la santé et la place du système de soin parmi les déterminants
- Les objectifs des différents types d'actions : « aller vers », « prévention », « réduction des risques »
- Les typologies explicatives de la non-demande, du nonaccès à la prévention et aux soins
- Comment aborder la santé avec un « jeune en rupture » ?

Aborder les problématiques d'addictions avec les « jeunes en rupture » et accompagner vers les dispositifs en fonction des besoins repérés

- Les substances psychoactives
- Les conduites addictives avec ou sans substance
- Les « usages »
- Les signes d'alerte d'un usage problématique
- Les facteurs protecteurs / les facteurs de risques
- Le cycle de Prochaska et Di Clemente
- « Approche motivationnelle », « conseil minimal », « balance décisionnelle »
- Des actions de réduction des risques et des dommages
- Les outils existants appropriables par des travailleurs sociaux - Repérage précoce et auto-évaluation des usages à risques
- Les structures vers lesquelles orienter, en Ile-de-France

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION ? Personnes concernées/prérequis

- **Cette formation est à destination des professionnels des dispositifs : PRIJ, CEJ-JR et Réussite Educative, qui exercent en Ile-de-France, au cours de l'année 2024/2025**
- Prérequis technique : être doté d'un ordinateur, une connexion internet, une adresse mail, une caméra, un micro, des enceintes

PROCHAINES DATES 2024 ET HORAIRES

Point de vigilance : la formation dure une journée et demie

- **Judi 7 novembre 2024 : 9h30-12h30, 13h30-16h30**

ET

- **Vendredi 8 novembre 2024 : 9h30-12h30**

Merci de vous connecter 10 minutes avant le démarrage donc à 9h20.

DUREE DE LA FORMATION

- **Une journée et demie**
- **La formation est d'une durée de 9h00 + 1h00 d'évaluation, soit 10h00**
- Prévoir 30 minutes en amont de la session pour le formulaire à renseigner lors de l'inscription, et 30 minutes à l'issue de la session pour renseigner le questionnaire d'auto-évaluation
- Il est impératif de s'investir tout au long de la formation

FINANCEMENT

- L'action de formation est **entièrement financée par l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France.**
- Elle est gratuite pour les professionnels qui s'y investissent.

MODALITES DE SUIVI ET D'EVALUATION

- **En amont, lors de l'inscription** : validation des prérequis, auto-positionnement, diagnostic des situations de handicap et des besoins spécifiques, recueil des attentes et des besoins, en ligne via un questionnaire « google form »
- **Tout au long de la formation** : auto-évaluation formative à l'issue de chaque séquence, via le « dossier stagiaire »
- **A l'issue de la formation**, auto-évaluation sommative, via un questionnaire « google form », à l'écrit, individuelle et nominative : auto-évaluation de la satisfaction et du degré d'acquisition des capacités visées
- **Emargement** par demi-journée de formation
- **Attestation de participation** remise par mail à l'issue de la formation (nécessité de s'investir à l'intégralité de la formation ET d'avoir renseigné les questionnaires en amont et à l'issue de la formation)

INSCRIPTIONS - MODALITES ET DELAIS D'ACCES

- **Pour vous inscrire à la session du Jeudi 7 novembre et vendredi 8 novembre 2024, merci de renseigner ce formulaire :**

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSdmD-8O8YfP-X83RIPKj2Z_Lt1ld4sXHoivnPGr5cmUKfUwfw/viewform?usp=sf_link

- Vous retrouvez également la fiche programme et le lien vers le formulaire d'inscription sur le site Internet du Codes 93 : <https://codes93.org/prochaines-formations/>
- Merci de procéder à votre inscription au plus tard 6 jours avant la date de la formation
- Vous recevrez une confirmation d'inscription au plus tard 5 jours avant la session de formation accompagnée des codes de connexion « Zoom »

METHODES PEDAGOGIQUES MOBILISEES

- **Formation inter** (qui regroupe des personnes issues de structures différentes) **en distanciel via « Zoom ».**
- Alternance de séquences en plénière expositives interactives et de séquences en travaux de sous-groupes
- Des supports sont mis à disposition pour favoriser les apprentissages : diaporama, bibliographie, « dossier du stagiaire »
- Le « dossier du stagiaire » sera communiqué par mail en amont de la formation. Il contiendra les supports de travail. Ce dossier devra être imprimé et/ou conservé sur chaque ordinateur afin de travailler facilement dessus pendant la formation en distanciel. Le dossier du participant sera accessible via un lien vers un espace réservé aux professionnels inscrits sur le site du CODES93. Il sera accessible aux professionnels inscrits en amont de la session de formation.

FORMATRICE

- **Mme Ketty DELERIS, tabacologue-addictologue spécialisée dans le sevrage cannabis, chargée de projets au CODES93, 20 années d'expérience professionnelle.**

REFERENT ADMINISTRATIF ET FINANCIER

M. Laurent BAUER, Directeur du CODES93, expérience de 25 années en tant que directeur d'association, pilotage de projets, demande de financement, dans le secteur de la promotion de la santé - éducation pour la santé - prévention ; également spécialiste en formation initiale et continue dans le domaine sanitaire, social et éducatif

RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique - formatrice certifiée, au CODES93, 18 années d'expérience, spécialisée en promotion de la santé-éducation pour la santé, méthodologie de projets, démarche qualité, ingénieries de formation/pédagogique/d'évaluation, animation.

ACCESSIBILITE

Le CODES93, organisme de formation engagé dans une démarche qualité, met en œuvre les moyens pour favoriser l'accessibilité aux formations pour les personnes en situation de handicap et/ou nécessitant des aides, des aménagements :

- En amont de la formation, lors de l'inscription, le CODES93 permet l'identification des situations de handicap et des besoins spécifiques. En fonction des besoins diagnostiqués, le CODES93 réalise, en co-construction avec la personne et les partenaires, des recherches de solutions.
- Inscrit dans un travail en réseau, si le CODES93 ne parvient pas à adapter l'offre de formation à la situation, alors la personne sera accompagnée vers des partenaires afin que des solutions soient élaborées.

VOUS SOUHAITEZ DES RENSEIGNEMENTS

- Merci de contacter : Mme Vanessa DEWALLERS, responsable pédagogique - formatrice CODES93

Par e-mail : vanessa.dewallers2@codes93.org

- Vous pouvez également consulter le site web du Codes93 : www.codes93.org

INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

- Vous pouvez consulter, en amont de la session, le « **livret d'accueil** » qui comporte notamment le règlement intérieur de l'organisme de formation ainsi que des indications pour aider à l'utilisation de « Zoom » dans le cadre de cette formation en distanciel.

Il est accessible sur le site du Codes93 :

<https://codes93.org/prochaines-formations/>

<https://codes93.org/formation-documents/>

Il sera également accessible sur l'espace réservé aux professionnels inscrits. Vous recevrez le lien vers cet espace en amont de la session de formation.

Pour permettre le déroulement du distanciel dans les meilleures conditions, nous vous remercions de :

- Tester micro + caméra + haut-parleur avant le début de la session de formation
- Prévoir un écran par personne formée (et non pas un groupe de personnes pour un seul et unique écran)
- Vous connecter 10 minutes avant le début de la session, soit à 9h20

Si vous rencontrez des problèmes techniques, n'hésitez pas à contacter la hotline au :

06.84.61.98.36.

Objectif pédagogique : Resituer le rôle du travailleur social -CEJ jeunes en rupture/PRIJ- en lien avec la santé

1- En sous-groupes, co-construisez votre réponse à ces trois questions (15min) :

- **Quelles sont les problématiques des jeunes en rupture ?**
- **Quel est votre rôle en tant que travailleurs sociaux dans le champ de la santé auprès des jeunes en rupture ?**
- **Quels types d'actions « santé » pouvez-vous mener ?**

(À votre arrivée en sous-groupe, se présenter en 3 mots « tour de table » : prénom-fonction-structure)

En plénière,

2- Restitution (10 min)

Un premier groupe restitue puis les autres groupes complètent s'il y a des idées supplémentaires.

3- Complément expositif (20 min)

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable de **resituer le rôle du travailleur social - CEJ jeunes en rupture/PRIJ - en lien avec la santé** :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectifs pédagogiques :

Définir « substances psychoactives »

Expliquer « addiction » avec ou sans substance

En plénière,

1- Réfléchissons ensemble (10min) :

- **Qu'est-ce qu'une substance psychoactive ?**
- **Qu'est-ce qu'une addiction avec ou sans substance psychoactive ?**

2- Compléments expositifs (15min)

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable de **définir « substances psychoactives »** et **d'expliquer « addiction » avec ou sans substance** :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique : Identifier les facteurs de vulnérabilités / protecteurs

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable d'identifier les facteurs de vulnérabilités / protecteurs :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique : Identifier les signes d’alerte

En plénière,

1- Réfléchissons ensemble (5min) :

➤ **Quels peuvent-être les signes d’alerte ?**

2- Compléments expositifs (15min)

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m’auto-évalue sur mon niveau d’atteinte de cette capacité

A l’issue de cette séquence, vous sentez-vous capable d’identifier les signes d’alerte :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique : Expliquer les usages

En plénière,

1- Réfléchissons ensemble (10 min) :

➤ Qu'appelle-t-on les « différents usages » ?

2- Compléments expositifs (15min)

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable d'expliquer les différents usages :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique : Resituer le système de soins parmi tous les déterminants de la santé

En plénière,

1- Expositifs (10min)

2- Réfléchissons ensemble (5min) :

- **Sur quels déterminants de la santé ai-je un rôle à jouer en tant que travailleur social CEJJR-PRIJ ?**

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable de **resituer le système de soins parmi tous les déterminants de la santé** :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique : Identifier des tests appropriables par les travailleurs sociaux – outils de repérage précoce, auto-évaluation des usages à risques

En plénière, prenons connaissance ensemble des 3 tests.

Au fur et à mesure, quelles sont les questions que vous vous posez à la lecture de ces trois tests ?

Les questions peuvent être en lien avec :

- *Quand et comment utiliser les tests ?*
- *La compréhension des questions ?*
- *L'utilisation des réponses ?*

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable d'identifier des tests appropriables par les travailleurs sociaux – outils de repérage précoce, auto-évaluation des usages à risques :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique : Expliquer comment aborder la santé (démarche, posture, valeurs-principes)

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable d'expliquer comment aborder la santé (démarche, posture, valeurs-principes) :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectifs pédagogiques :

Expliquer comment aborder une problématique liée aux addictions

Expliquer le cycle de Prochaska et Di Clemente

1- En plénière (20min)

Le cycle de Prochaska et Di Clemente

➤ **Quels sont les stades ?**

2- En sous-groupes (20min)

➤ **Quelles attitudes le professionnel peut-il adopter à chaque stade du cycle de Prochaska et Di Clemente, auprès d'un jeune en rupture ?**

3- En plénière, restitutions et compléments (20min)

Rappels - chaque stade :

- « Pré-contemplation »
- « Contemplation »
- « Préparation/détermination »
- « Action »
- « Maintien »
- « Chute ou Rechute »
- « Sortie permanente »

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable d'expliquer comment aborder une problématique liée aux addictions / expliquer le cycle de Prochaska et Di Clemente :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique : Identifier les obstacles à l'accès à la prévention et aux soins des populations en situation de vulnérabilité

En plénière,

1- Réfléchissons ensemble :

- Selon vous, quels sont les obstacles à l'accès à la prévention et aux soins des populations en situation de vulnérabilité ?

(10 min)

2- Compléments expositifs

(10min)

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable d'identifier les obstacles à l'accès à la prévention et aux soins des populations en situation de vulnérabilité :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique : Expliquer la réduction des risques et des dommages

1- En plénière, pour illustrer le travail attendu, voici des conseils de **RdR sur le protoxyde d'azote** "*Confronté à un jeune utilisant du protoxyde d'azote, quels conseils lui donneriez-vous afin de réduire au mieux les conséquences négatives de cette pratique ?*"

2- **Travaux en sous-groupes**
(20min)

➤ **Que feriez-vous dans une démarche de « réduction des risques et des dommages » ?**

Alcool : "*Si vous rencontrez un jeune qui boit fréquemment de l'alcool, quelles seraient vos suggestions pour limiter les risques liés à cet usage ?*"

Cannabis "*Face à un jeune qui consomme régulièrement du cannabis, quelles recommandations lui proposeriez-vous pour minimiser les dangers associés à sa consommation ?*"

3- En plénière, restitutions et compléments

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m’auto-évalue sur mon niveau d’atteinte de cette capacité

A l’issue de cette séquence, vous sentez-vous capable d’expliquer la réduction des risques et des dommages :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique : Identifier les structures vers lesquelles orienter en fonction des besoins de santé des jeunes en rupture

1- En sous-groupes, (20min)

Renseigner collectivement le tableau, en vous appuyant sur vos expériences

Vers quelles structures orienter les jeunes en fonction des problématiques de santé

- liées aux conduites addictives ?
- liées à d'autres sujets de santé ?

2- En plénière, restitutions et compléments (20min)

Noms des structures	Quelques éléments sur la structure, notamment ses missions	Comment se déroule le partenariat

...

Noms des structures	Quelques éléments sur la structure, notamment ses missions	Comment se déroule le partenariat

Ci-dessous mes prises de notes, ce qui me semble essentiel pour mes pratiques professionnelles :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Je m'auto-évalue sur mon niveau d'atteinte de cette capacité

A l'issue de cette séquence, vous sentez-vous capable d'**identifier les structures vers lesquelles orienter en fonction des besoins de santé des jeunes en rupture** :

- Pas du tout capable
- Un peu capable
- Complètement capable

Objectif pédagogique :

Co-construire les feuilles de route « lever les freins liés à la santé pour favoriser l’insertion socio-professionnelle des « jeunes en rupture » »

- 1- En sous-groupes, échanger et renseigner le tableau (20min)
- 2- En plénière, restitutions/échanges (20 min)

Les missions des travailleurs sociaux « volet santé » auprès des « jeunes en rupture »	Qu’est-ce que je fais	Ce que je souhaite mettre en place suite à la formation
Repérer les problématiques de santé rencontrées par un jeune		
Nouer des partenariats avec les différents types d’acteurs du soin et de prévention		
Accompagner vers une offre de soin et de prévention adaptée		
Suivre la prise en charge du jeune et la poursuite des soins, en coordination avec les acteurs impliqués et éviter toute rupture dans l’accompagnement des personnes		
Mener des actions d’aller vers en santé, de prévention santé, de réduction des risques en santé		

Objectif pédagogique : synthétiser « mes essentiels » à l'issue du J1

A l'issue de la première journée, quels sont « mes essentiels » ?

Ce qui me sera utile pour mes pratiques professionnelles, pour mes actions, ce qui me semble essentiel...

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Objectif pédagogique : synthétiser « mes essentiels » à l'issue du J2 matin

A l'issue de la deuxième journée, qu'est-ce qui me sera particulièrement utile pour mes pratiques professionnelles, pour mes actions auprès des jeunes en rupture ? En quoi cette formation a-t-elle répondu à mes besoins, mes attentes ? Quelles suites je souhaiterais à cette formation ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

MERCI DE RENSEIGNER LE QUESTIONNAIRE D'AUTO-EVALUATION EN LIGNE EN SUIVANT LE LIEN QUI VOUS A ETE COMMUNIQUE PAR L'INTERVENANT.

Vous recevrez une attestation de participation si vous avez été investi tout au long de la formation et si vous avez renseigné ce questionnaire d'auto-évaluation à l'issue de la formation.

Merci de votre investissement

CODES 93 – Comité d'éducation pour la santé - www.codes93.org

Pour consulter les offres de formation du Codes 93 : <https://codes93.org/prochaines-formations/>

Pour recevoir les offres de formation directement sur votre boîte mails : <https://codes93.org/newsletter/>

CAST Cannabis Abuse Screening Test

Pour évaluer votre consommation de cannabis, vous pouvez répondre au questionnaire ci-dessous.

Ce questionnaire a déjà été testé sur plusieurs milliers adolescents.

En principe, deux réponses positives au test doivent vous amener à vous interroger sérieusement sur les conséquences de votre consommation. Trois réponses positives où plus devraient vous amener à vous faire aider.

1. Avez-vous déjà fumé du cannabis avant midi ? oui non
2. Avez-vous déjà fumé du cannabis lorsque vous étiez seul ? oui non
3. Avez-vous déjà eu des problèmes de mémoire quand vous fumez du cannabis ? oui non
4. Des amis ou des membres de votre famille vous ont-ils déjà dit que vous devriez réduire votre consommation de cannabis ? oui non
5. Avez-vous déjà essayé de réduire ou d'arrêter votre consommation de cannabis sans y parvenir ? oui non
6. Avez-vous déjà eu des problèmes à cause de votre consommation de cannabis (dispute, bagarre, accident, mauvais résultat à l'école...) oui non

Important : *L'association du cannabis avec d'autres drogues augmente la possibilité que votre consommation ait des conséquences graves pour vous ou pour votre entourage.*

Plus d'information : www.respadd.org



QUESTIONNAIRE

QUESTIONNAIRE FACE

(FAST ALCOHOL CONSUMPTION EVALUATION)

REPÉRAGE DES CONSOMMATIONS PROBLÉMATIQUES

Les cinq questions qui suivent doivent être de préférence posées sans reformulation, et cotées selon les réponses spontanées des patients. En cas d'hésitation, proposer les modalités de réponses, en demandant de choisir « la réponse la plus proche de la réalité ».

Les deux premières questions portent sur les douze derniers mois.

Questions	Points					Score
	0	1	2	3	4	
1. À quelle fréquence vous arrive-t-il de consommer des boissons contenant de l'alcool ?	Jamais	Une fois par mois ou moins	2 à 4 fois par mois	2 à 3 fois par semaine	4 fois ou plus par semaine	
2. Combien de verres standard buvez-vous au cours d'une journée ordinaire où vous buvez de l'alcool ?	1 ou 2	3 ou 4	5 ou 6	7 à 9	10 ou plus	
3. Votre entourage vous a-t-il déjà fait des remarques au sujet de votre consommation d'alcool ?	Non				Oui	
4. Avez-vous déjà eu besoin d'alcool le matin pour vous sentir en forme ?	Non				Oui	
5. Vous arrive-t-il de boire et de ne plus vous souvenir ensuite de ce que vous avez pu dire ou faire ?	Non				Oui	

TOTAL

INTERPRÉTATIONS DU RÉSULTAT

- Pour un score égal ou supérieur à 5 chez l'homme et 4 chez les femmes, un mésusage est à suspecter.
- Pour les deux sexes, un score supérieur ou égal à 9 est en faveur d'une dépendance.

Société Française d'Alcoologie, 2015.

Point d'attention : Ce test a pour but de repérer les personnes présentant des troubles de l'usage d'alcool et n'est pas basé sur les repères de consommation qui visent eux à présenter un seuil de consommation d'alcool à moindre risque pour la santé. Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site alcool-info-service.fr

OFDT : « Repérage précoce et auto-évaluation des usages à risques »

Références :

Lemmens J.S., Valkenburg P.M., Peter J. *Development and validation of a game addiction scale for adolescents*. Media Psychology, Vol. 12, n° 1, 2009, pp. 77-95.

Griffiths M., *A 'components' model of addiction within a biopsychosocial framework*, Journal of Substance Use, Vol. 10, n° 4, 2005, pp. 191-197.

Obradovic I., Spilka S., Phan O., Bonnaire C. *Écrans et jeux vidéo à l'adolescence*. Tendances n° 97, OFDT, 6 p.

La Game Addiction Scale (GAS)

La Game Addiction Scale (GAS), dite échelle de Lemmens est une des rares échelles de mesure de l'addiction aux jeux vidéo, qui ait été validée pour les adolescents. Il s'agit davantage d'un instrument de mesure épidémiologique que d'un outil. L'échelle comporte 7 questions appelant à une réponse de jamais, presque jamais, parfois, souvent, très souvent.

	Jamais	Presque jamais	Parfois	Souvent	Très souvent
Avez-vous pensé toute la journée à jouer à un jeu vidéo ? (prégnance)					
Avez-vous passé un temps de plus en plus important sur les jeux vidéo ? (tolérance)					
Avez-vous joué à un jeu vidéo pour oublier la vraie vie / la vie réelle ? (modification de l'humeur)					
Est-ce que d'autres personnes ont tenté sans succès de réduire votre temps de jeu ? (rechute)					
Vous êtes-vous senti(e) mal lorsque vous étiez incapable de jouer ? (évitement)					
Vous êtes-vous disputé(e) avec d'autres (famille, amis) à propos de votre temps passé à jouer aux jeux vidéo ?					
Avez-vous négligé d'autres activités importantes (école, travail, sport) pour jouer aux jeux vidéo ?					

On présume d'un niveau d'usage problématique de jeux vidéo voire d'une addiction chez les adolescents joueurs (jouant à des jeux vidéo) qui répondent « parfois », « souvent » ou « très souvent » à au moins quatre de ces questions.

DOSSIER STAGIAIRE – Ce dossier comporte les ressources pédagogiques nécessaires tout au long de votre formation. Il sera complété par un diaporama et des indications de ressources complémentaires.

Producteur : CODES 93 - Date d'actualisation du document : v.déf.10/01/2024

OF enregistré n° 11930739293 - Le Codes 93 a reçu au titre de ses activités de formation la certification Qualiopi

RAPPORT

Etat des lieux des actions
d'« aller-vers » à destination des
personnes en situation de grande
précarité en Ile-de-France

BLANC, Aurélie ; BERTINI, Barbara ; CHADIN-GILBERT, Isabelle
15/02/2018



- **Manque d'information.** Ce critère est le plus souvent évoqué quand on parle de non recours (Mazet, 2010). Dit autrement, une personne ne fait pas de démarches parce qu'elle n'a pas connaissance des dispositifs auxquels elle peut prétendre.
- **Priorité à la survie.** La recherche de moyens de subsistance, d'un abri pour la nuit, etc. sont autant de priorités pour les personnes qui sont en situation de survie. Cette insécurité est quotidienne et contraint à vivre au jour le jour, rendant la construction de projets à moyen ou long terme difficile. Les actions de prévention, les rendez-vous avec un créneau horaire fixe, sont des exemples d'évènements difficiles à négocier et à planifier avec ce public et peuvent en partie contribuer au non-recours et à la non-demande.
- **Raisonnement du type coût / bénéfice.** Ces publics sont confrontés à de nombreuses barrières dans leur parcours de demande (administrative, sociale, sanitaire, etc.). Le coût, la

² <http://tremplin.ch/reduire-les-risques-en-brassant-la-trampoline/>

³ Une personne sans chez-soi peut être hébergée de façon temporaire chez une personne, dans une structure, mais elle n'habite pas dans ces lieux, autrement dit elle n'investit pas d'elle dans ce lieu (notes du séminaire « Exclusion et santé mentale » avec J. Furtos).

langue utilisée, le délai d'attente, les horaires, le lieu et les moyens d'y accéder, etc. compliquent l'accès aux différents dispositifs. Surmonter seul chacune de ces barrières lorsqu'elles se cumulent demande beaucoup d'énergie. La non-demande résulte d'un calcul coût / bénéfice, « l'offre n'intéresse pas les individus, parce que le coût d'entrée (financier, matériel, cognitif, psychologique, psychique, symbolique) dans le dispositif de demande apparaît plus élevé que les bénéfices que les individus peuvent en attendre » (Mazet, 2010).

- **Potentiel stigmatisant attaché à un dispositif.** Une personne peut refuser la reconnaissance sociale produite par la proposition d'aide, lorsqu'elle est rattachée à une image négative avec un potentiel stigmatisant. Par exemple, un dispositif à destination des personnes se prostituant, une aide sociale pour les personnes pauvres, une action en faveur des migrants, etc. En adhérant au dispositif, la personne affiche son appartenance à ce public cible qui peut être stigmatisé dans la population. Les dispositifs produisent des images de leurs bénéficiaires (Mazet, 2010).
- **Hyper-individualisme.** On parle d'hyper-individualisme « lorsque la conception que les individus ont d'eux-mêmes ou les modèles culturels auxquels ils sont attachés (autonomie et indépendance) impliquent de ne pas demander à autrui, et font par conséquent obstacle à la constitution de soi comme sujet « qui demande » [...] la non demande résulte ici d'un choix, celui de conserver une image positive de soi – en appui sur la « bonne honte » dont parle Jean Furtos – et par conséquent de ne pas recourir à l'offre existante : ne pas demander c'est alors rester « digne ». ».(Mazet, 2010; séminaire "Exclusion et santé mentale" avec J. Furtos).
- **Perte de confiance en soi, dans les autres et dans le temps** (séminaire « Exclusion et santé mentale » avec J. Furtos). Certaines personnes ne pensent pas être capables de porter une demande, ne pensent pas mériter de demander. Elles peuvent aussi avoir perdu confiance dans la capacité des « autres », de l'entourage, des structures du droit commun à répondre à leur demande. Et cette perte de confiance s'accompagne du sentiment que la situation ne va pas s'améliorer avec le temps. On peut citer par exemple les sentiments de défiance, de découragement et de lassitude dans les démarches d'accès au logement qui ont été régulièrement évoqués lors des entretiens.
- **Syndrome d'auto-exclusion.** Dans des cas extrêmes, une personne peut, pour se protéger de toutes souffrances, se couper de son corps, de ses émotions et de son entourage. Il ne ressent plus ses besoins, les nie, ne veut pas en entendre parler. Cette personne est dans l'incapacité de faire une demande. Ce syndrome est décrit par J. Furtos dans plusieurs ouvrages et articles dont « De la précarité à l'auto-exclusion » (2009).

L'approche d' « aller-vers » est donc utilisée pour toucher les personnes qui ne viennent pas dans les structures et qui ne demandent pas. Mais chaque acteur recensé lors de cette mission a défini un public cible plus restreint avec ces spécificités. Parmi les personnes sans chez-soi, les personnes qui se prostituent, les consommateurs de drogues, les personnes avec un trouble psychique, les personnes roms vivant en squat ou bidonville, etc. Une très bonne connaissance du public cible est cruciale pour construire des interventions pertinentes et pour définir des critères d'inclusion et d'exclusion des personnes par rapport à l'action. Les modalités d'intervention sont définies en fonction du public cible et du diagnostic qui est posé sur leur non-recours et leur non-demande.

Tableau 4. Typologies explicatives du nonaccès à la prévention et aux soins

Catégorie	Items
Non connaissance	<p>Une personne éligible est en non-recours, par :</p> <ul style="list-style-type: none"> • manque d'information sur son existence ou son mode d'accès ; • maîtrise insuffisante de l'information.
Non proposition	<p>Un usager peut ne pas avoir accès aux soins à cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • discrimination, de refus de soins ; • dénigrement de son éligibilité, de ses chances ou de ses capacités ; • l'absence de professionnels de santé sur le territoire.
Non demande	<p>Une personne éligible et informée est en non-recours car elle n'a pas demandé par choix, à cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • non adhésion aux principes de l'offre ; • intérêts divers ; • manque d'intérêt pour l'offre (coût/avantage) ; • estime de soi ; • alternatives. <p>ou par contrainte, à cause de :</p> <ul style="list-style-type: none"> • découragement devant la complexité de l'accès (ex : démarches, système, langue, etc.) ; • difficultés d'accessibilité (distance, mobilité) ; • raisons financières ; • difficulté à communiquer, exprimer des besoins (incompréhension d'ordre linguistique ou culturel) ; • crainte d'effets induits ; • crainte de stigmatisation ; • sentiment de discrimination ; • dénigrement de ses capacités ; • perte de l'idée d'avoir (droit à) des droits.
Non réception	<p>Une personne éligible demande, mais ne reçoit rien ou seulement une partie, car :</p> <ul style="list-style-type: none"> • oubli de la part du demandeur ; • négligence de la part du demandeur ; • lenteur administrative ; • erreur administrative.

Le diagnostic doit orienter les axes d'intervention de la médiation en santé (voir section 5.1.4).

Informations issues du site Internet :

https://santegraphie.fr/mviewer/?config=apps/offre_sante.xml#

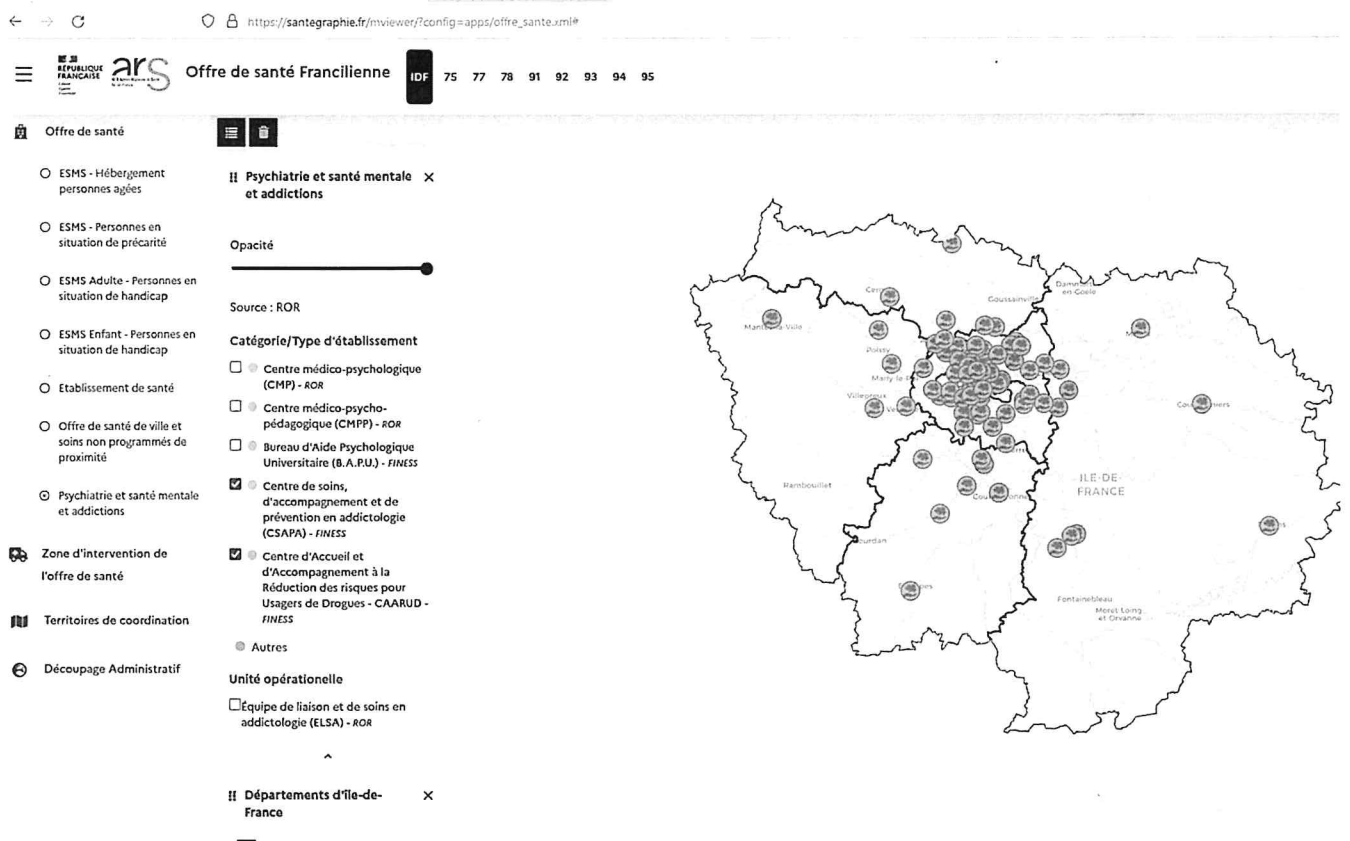
Date : 12/09/2023

Cartographie – ARS Ile-de-France

https://santegraphie.fr/mviewer/?config=apps/offre_sante.xml#

Elle regroupe l'ensemble de l'offre en Ile-de-France pour plusieurs thématiques.

Cette cartographie est tenue à jour au niveau régional.



DOSSIER STAGIAIRE – Ce dossier comporte les ressources pédagogiques nécessaires tout au long de votre formation. Il sera complété par un diaporama et des indications de ressources complémentaires.

Producteur : CODES 93 - Date d'actualisation du document : v.déf.10/01/2024

OF enregistré n° 11930739293 - Le Codes 93 a reçu au titre de ses activités de formation la certification Qualiopi

